

Formalités douanières, transport de marchandises Ukraine

Les documents suivants sont exigés :

Pour le transporteur

- autorisation CEMT, ou autorisation bilatérale ou de transit;
- permis ADR.

Pour le chauffeur

- passeport avec visa;
- permis de conduire international;
- certificat de formation ADR;
- sous réserve d'un accord bilatéral sur la provision d'aide médicale d'urgence et en l'absence d'un accord de reconnaissance réciproque entre Ukrinmedstrakh et l'assureur du chauffeur, les ressortissants étrangers doivent souscrire une police d'assurance médicale avec Ukrinmedstrakh dès leur arrivée à la frontière ukrainienne. Dans certains pays ces polices sont délivrées à l'ambassade ukrainienne.

Pour le véhicule

- certificat d'immatriculation du véhicule;
- justificatif du contrôle technique;
- certificat d'assurance RC;
- certificat d'assurance ADR;
- certificat d'agrément ADR;
- attestation de conformité pour le trafic TIR;
- sigle indiquant le pays d'origine du véhicule;
- dans le cas d'un véhicule en location, copie du contrat ou du justificatif de location.

Pour le transport

- Carnet TIR;
- document de transport ADR, consignes de sécurité ADR;
- certificat d'emportage du conteneur (ADR).

Source: AIRCU, janvier 2003